

Baie-Comeau, le 22 juin 2018

Madame Mélissa Gagnon  
Direction de l'évaluation environnementale  
des projets hydriques et industriels  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et  
de la Lutte contre les changements climatiques  
675, boulevard René-Lévesque Est, 6<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Mise à jour de la demande de prolongation du décret n° 147-2009 du  
25 février 2009 pour la réalisation des phases II et III du programme de  
protection linéaire en enrochement des berges à Ragueneau  
Dossier (DÉE) : 3211-02-235  
Dossier (MTMDET) : 154051505

---

Madame,

Le 18 janvier 2018, mon prédécesseur, M. Michel Bérubé faisait parvenir à votre prédécesseur une demande de prolongation du décret n° 147-2009 du 25 février 2009 pour la réalisation des phases II et III du programme de protection linéaire en enrochement des berges à Ragueneau. Dans cette demande de prolongation, la Direction générale de la Côte-Nord du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports demandait, conformément au décret n° 147-2009, de prolonger intégralement ce dernier, pour une période de validité additionnelle de dix ans, soit jusqu'au 31 décembre 2028, comme entendu avec votre ministère en 2008.

Suite au courriel de madame Annie Bélanger du 3 mai 2018 qui informait mon équipe de projet de la nécessité de mettre à jour l'étude d'impact ayant conduit à l'émission du décret n° 147-2009 avant d'obtenir une prolongation sur une période additionnelle de 10 ans, et compte tenu des contraintes géotechniques observées sur le terrain actuellement, je vous demande de prolonger la durée de validité de ce décret jusqu'au 31 mai 2020.

En effet, la mise à jour d'une telle étude d'impact serait réalisée sur une période minimale de 2 ans. Or, un important glissement de terrain s'est produit au site Rag-3 en novembre 2017 et, bien que la route 138 ne soit pas encore menacée dans ce secteur, un autre glissement de terrain, s'il survenait au même endroit, pourrait menacer l'intégrité de la route 138.

...2

Dans ce contexte, notre ministère souhaite réaliser, dans les meilleurs délais, tous ses travaux d'enrochements prévus dans le cadre des phases II (Rag-3, Rag-4 ouest, Rag-4 est et Rag-11) et III (Rag-2A, Rag-2B, Rag-5, Rag-6, et Rag-13).

Une étude géotechnique est actuellement en cours afin de déterminer la méthode de travail à utiliser lors de la réalisation des travaux d'enrochement du site (Rag-3). Les recommandations préliminaires de la Direction générale de la géotechnique de notre Ministère suggèrent fortement de réaliser les travaux d'enrochement au site Rag-3 en période hivernale.

Les résultats de cette étude géotechnique ne seront pas disponibles avant le 31 octobre 2018. Ce qui ne laisse pas assez de temps à mon équipe de projet pour intégrer les recommandations de l'étude, obtenir les différentes autorisations environnementales et procéder à l'appel d'offres pour une réalisation des travaux au site Rag-3 en hiver 2019 (janvier à avril 2019). Les travaux d'enrochement du site Rag-3 devront alors être réalisés à l'hiver 2020 (janvier à avril 2020). D'où cette demande de prolonger la date de validité du décret actuel en la plaçant au 31 mai 2020.

Pour ce qui est de l'échéancier actuel de réalisation des enrochements, notre Ministère prévoit procéder à la réalisation des enrochements de la phase II excluant le site Rag-3 à l'automne 2018 (une mise à jour de la demande de modification du certificat d'autorisation du 15 janvier 2015 vous a été transmise le 6 juin 2018); la réalisation des travaux de la phase III à l'hiver 2019 (janvier à avril 2019) et la réalisation des travaux au site Rag-3 à l'hiver 2020 (janvier à avril 2020).

Pour toute information concernant ce dossier, je vous prie de communiquer avec madame Rosine Nguempi Melou, gérante de projets routiers, au 418 295 4765, poste 48366 ou à l'adresse courriel : [rosine.nmelou@transports.gouv.qc.ca](mailto:rosine.nmelou@transports.gouv.qc.ca).

Espérant le tout à votre satisfaction, recevez, Madame, mes salutations distinguées.

Le directeur général,



Martin Cormier, ing.

MC/RNM/nb

- c. c. M<sup>me</sup> Line Lepage, ing., M. Sc., directrice des projets  
M<sup>me</sup> Rosine Nguempi Melou, gérante de projets, Direction des projets  
M. Mario Lavoie, ing., M. Sc., DGE, chargé d'activité, Direction des projets  
M. Simon Bikay, biol., Direction des projets  
M. Joseph Imbeault, maire de la municipalité de Ragueneau